

Les locaux et passerelles :

- > **École Ferdinand Buisson élémentaire** : 25, avenue de la Première Armée Française
- > **École La Fontaine élémentaire** : rue Corneille
- > **École Pasteur maternelle** : Bâtiment bas, salle de motricité, place Claude Lalet
- > **École Pasteur élémentaire** : Bâtiment le Laboureur, rue du laboureur
- > **École Ferry primaire** : rue des Sablons
- > **Gymnase du COSOM** : Parc des Sports Nelson Mandela, chemin de la Butte-aux-Pères
- > **Centre Culturel Rachel Félix** : 6 avenue de Domont

Passerelles (prise en charge par l'accueil de loisirs) :

Pour tous les ateliers se déroulant au sein d'un établissement scolaire, l'accueil de loisirs prendra en charge votre enfant jusqu'à l'atelier.

Pour l'atelier danse se déroulant au centre culturel Rachel Félix, les familles auront la charge de déposer et de récupérer leur enfant à l'atelier (à l'issue de l'atelier, aucun retour sur le centre de loisirs ne sera possible).

Pour l'école des sports, un pédibus est prévu pour les écoles Buisson et La Fontaine et un minibus pour Jules Ferry et Pasteur (une demande préalable via le formulaire devra être effectuée). Les familles auront la charge de récupérer leur enfant à 18h15 directement au parc des sports Nelson Mandela (à l'issue de l'atelier, aucun retour sur le centre ne sera possible). La famille peut également déposer son enfant directement au COSOM.



PLUS D'INFORMATIONS

www.ville-montmorency.fr

01.39.34.96.02 / scolaire@ville-montmorency.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2026 -2027

Les ateliers périscolaires

**Cours d'initiation
aux pratiques artistiques
et sportives du CP au CM2**
DANSE / THÉÂTRE / DESSIN
CRÉATION MANGA KAWAÏ

École des sports
ACTIVITÉS SPORTIVES
PAR CYCLE

Inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027
LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 DE 10H À 12H
AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Parc des sports Nelson Mandela
Chemin de la Butte aux Pères • Montmorency

Les ateliers périscolaires

La Ville de Montmorency propose aux enfants scolarisés en école élémentaire des activités périscolaires assurées par des intervenants diplômés.

Le fonctionnement

L'inscription est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, à raison d'une séance hebdomadaire, uniquement en période scolaire, du 14 septembre 2026 au 24 juin 2027 inclus (jusqu'au 18 juin 2027 pour l'École des sports). Le goûter est à la charge des familles, sauf pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs avant ou après l'atelier.

Modalités d'inscriptions aux ateliers

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la Ville et sera à remettre le jour des inscriptions.* Un cours d'essai aura lieu la semaine du 14 au 18 septembre. Désinscription à l'issue du cours d'essai uniquement par mail à l'adresse scolaire@ville-montmorency.fr

Clôture des inscriptions au 25 septembre 2026, aucune inscription ne sera prise à compter du 28 septembre.

*Une famille ne peut pas procéder à l'inscription d'enfants d'autres familles, le nombre de places aux activités étant restreints.

Règlement des activités

La participation des familles au coût des ateliers est établie selon le quotient familial. Celle-ci est facturée en même temps que l'ensemble des autres activités périscolaires au choix en totalité au mois d'octobre OU sous forme de 9 versements mensuels répartis entre octobre et juin.

Tranches	Quotient Familial	Ateliers périscolaires* Forfait annuel / cours	Ateliers périscolaires* Forfait mensuel /cours
1	Jusqu'à 390,99	32,55 €	3,62 €
2	De 391 à 520,99	48,54 €	5,40 €
3	De 521 à 650,99	64,54 €	7,17 €
4	De 651 à 845,99	80,54 €	8,96 €
5	De 846 à 1040,99	104,81 €	11,65 €
6	De 1041 à 1300,99	129,08 €	14,35 €
7	À partir de 1301	161,07 €	17,89 €
Hors Commune		248,23 €	27,58 €

*Tarifs annuels et mensuels applicables au 1^{er} septembre 2026.

En cas de non-règlement des factures 2025-2026, les enfants ne pourront pas participer aux activités. Afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de participer aux ateliers périscolaires, une seule inscription par enfant sera prise en compte.

Tout comportement de l'enfant perturbant le bon déroulement de l'atelier pourra faire l'objet d'un avertissement adressé à la famille et, en cas de récidive, conduire à son exclusion de l'activité.

En cas de nombre insuffisant de participants, la Ville se réserve le droit d'annuler l'atelier concerné.

Les cours

- > **DANSE** (CP-CE1 de 16h30 à 17h45 et CE2-CM 17h45 à 19h) 14 places par ateliers : initiation aux styles classique, modern jazz et Hip-Hop – Création d'un spectacle.
- > **CRÉATION MANGA KAWAÏ** (CP-CE1 de 16h30 à 17h45 et CE2-CM 17h45 à 19h) 14 places par atelier : initiation et création de manga Kawaiï.
- > **DESSIN** (CP-CE1 de 16h30 à 17h45 et CE2-CM 17h45 à 19h) 14 places par atelier : initiation aux principaux gestes graphiques et techniques de base. Explorer l'univers des peintres.

- > **ÉCOLE DES SPORTS** (6 -11 ans) 30 places pour l'ensemble des ateliers : sports individuels ou collectifs par cycle.
- > **THEÂTRE** (CP-CE1 de 16h30 à 17h45 et CE2-CM 17h45 à 19h) 14 places par ateliers.

L'organisation

Une offre de proximité.

Les enfants inscrits à un atelier périscolaire hors de leur école devront être accompagnés par leur famille, à l'exception de l'école des sports (pour le COSOM, possibilité de déposer son enfant).

	Nord Montmorency		Centre Montmorency		Sud Montmorency	
	16h30-17h45	17h45-19h	16h30-17h45	17h45-19h	16h30-17h45	17h45-19h
Lundi	Danse	Danse	Dessin	Dessin	Création Manga Kawaiï	Création Manga Kawaiï
	Centre Culturel Rachel Félix		Ecole Pasteur Salle bâtiment le Laboureur		Ecole Ferry	
	Théâtre	Théâtre				
	Ecole Buisson					
	École des sports					
	Gymnase Cosom Parc des sports Nelson Mandela jusqu'à 18h15					
Mardi	Création Manga Kawaiï	Création Manga Kawaiï	Théâtre	Théâtre	Dessin	Dessin
	Ecole Buisson		Ecole Pasteur Salle bâtiment le Laboureur		Ecole Ferry	
					Danse	Danse
					Ecole Ferry	
Jeudi	Dessin	Dessin	Création Manga Kawaiï	Création Manga Kawaiï	Théâtre	Théâtre
	Ecole Buisson		Ecole Pasteur Salle bâtiment le Laboureur		Ecole Ferry	
			Danse	Danse		
			École Pasteur maternelle 1 Salle de motricité			
	École des sports					
	Gymnase Cosom Parc des sports Nelson Mandela jusqu'à 18h15					